

CAP MIT - Monteur des Installations Thermiques



Durée de la formation

2 ans

Public concerné

Elèves sortants de 3ème (Générale, Prépa Métiers, SEGPA)

Activités

Le titulaire de la spécialité Monteur en Installations Thermiques de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tous types d'entreprises. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie.

Il communique avec son environnement professionnel (utilisateur, hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et peut être amené à utiliser des documents techniques rédigés en langue vivante étrangère, principalement en anglais.

Pour toutes les activités professionnelles dont il a la charge, le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées.

- Il contrôle ses tâches et interventions et rend compte à sa hiérarchie.
- Il effectue la mise en service de l'installation réalisée ainsi que des opérations simples de maintenance préventive et corrective.
- Il intervient sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Les activités intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

Option et langues

Anglais

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

14 semaines réparties sur les 2 années de formation.

Depuis la rentrée 2023, les lycéens professionnels bénéficient d'une allocation attribuée par l'État.
En Seconde : 10€/j - En Terminale : 15€/j
(rémunération brute)

Effectifs

7 places

Programme

- Enseignement Général : 12h
- Enseignement Professionnel : 20h

Méthodes pédagogiques

- Accompagnement individualisé
- Co-intervention
- Chef d'œuvre

Prise en charge des élèves

- Aide aux devoirs
- Heure de vie de classe
- Projet personnel de l'élève (connaissance de soi, prévention des risques et préparation à l'ASSR)
- Cellule d'écoute (infirmière, psychologue, dispositif d'accompagnement)
- Interventions (prévention, santé)

Projet d'Actions Éducatives

Voyage éducatif en Terminale CAP

Poursuite d'études/Perspectives

Après le CAP, le jeune peut :

- Entrer dans la vie active où il est actuellement très recherché,
- Intégrer directement au lycée professionnel un Bac Pro énergie (MFER ou ICCER)

Débouchés professionnels

Forte employabilité (Plombier Chauffagiste)



Lieu de la formation

 Lycée Professionnel DOM SORTAIS
Beaupréau-en-Mauges

Valeur ajoutée de l'établissement

Internat
Pour le découvrir, rendez-vous sur notre site internet.

Calendrier d'inscription

À partir de janvier pour une entrée en septembre de la même année.

Tarif

Accédez aux tarifs sur notre site internet.

Accès Handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

contactez-nous pour plus d'informations

02 41 71 35 36

www.domsortais.fr

